



## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi 26 mars, à 18H15,  
le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance sous  
la présidence de Madame JANIAUD LARCHER, Maire

Etaient présents : Mme JANIAUD LARCHER, Maire

Mr ROY, Mme KHELIFI, Mr NATALE, Mme PALMA GERARD, Mr BOUR, Mr GARNIER,  
Mme COINTOT, Maires Adjointes

Mr OUASSIN, Mme QUEIROS, Mme BLIND, Mr LARBI, Mme DI GREGORIO, Mr  
ABDOUN SONTOT, Mme GIROS, Mme EL MOUSSAFER, Mme CHATELAIN, Mr  
ROUSSE, Mme THOMAS, Mr WALTER, Mme MARCHET Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir : Mr MALAIZIER à Mme CHATELAIN, Mr BANDELIER à Mr  
ROUSSE

Etaient absente(s) et excusé(es) : Mme MARLIN, Mme BINETRUY

Etaient absents et non excusés : Mr HOLTZER, Mr HARGUEME, Mr POECKER, Mme  
VACHET

A été élu secrétaire de séance : Mr ROY

Date de convocation	Nombre de conseillers	
Mardi 12 mars 2024	En exercice	29
	Présents	21
	Votants	23

**2024/2/3**

**Adoption Budget Primitif 2024**

**Rapporteur : Monsieur ROY**

Lors de la séance du 13 février dernier, le Conseil municipal a adopté ses orientations budgétaires pour l'année 2024.

Le budget primitif qui vous est présenté, ci-dessous, répond aux orientations prises.

Le rapporteur rappelle, par ailleurs, que la commission des finances du 19 mars 2024 a procédé à un examen détaillé du budget primitif.

Il propose donc de ne retracer que les grandes lignes de ce document budgétaire.

### DECOMPOSITION DU BUDGET PRIMITIF 2024

		Investissement	Fonctionnement
Prévisions de l'année 2024	Dépenses (1)	4 919 631.86 €	6 780 000.00 €
	Recettes (2)	2 724 632.57 €	6 780 000.00 €



Résultat de fonctionnement 2023 (3)	821 720	€
Résultat (1+2+3)=A	- 1 373 272.54 €	765 000.00 €

Reports de 2023 sur 2024	Dépenses (4)	1 838 368.14 €	
	Recettes (5)	1 966 148.63 €	
Solde des reports (4+5)=B		127 780.49 €	

Résultat d'investissement 2023 (6)=C	1 245 492.05 €	
--------------------------------------	----------------	--

Résultat par section (A+B+C+D)	- €	765 000.00 €
--------------------------------	-----	--------------

Résultat général	765 000.00 €	
------------------	--------------	--

### La section de fonctionnement

La section de fonctionnement présente un total de prévisions pour 2024 (réel + ordre) établi à hauteur de 6 780K€ pour les dépenses et 7 545K€ pour les recettes comprenant la mise en réserve d'une partie du résultat de fonctionnement à hauteur de 765K€.

#### I. Dépenses réelles de fonctionnement : 5 979 800 €

Chap.	DEPENSES	BP 2023	CA 2023	BP 2024
011	Charges à caractère général	1 531 600 €	1 386 690.11 €	1 545 200 €
012	Charges de personnel & frais assimilés	3 076 000 €	3 071 450.05 €	3 188 000 €
014	Atténuations des produits	61 000 €	45 817.00 €	50 000 €
65	Autres charges de gestion courante	1 051 000 €	1 059 758.32 €	1 089 800 €
66	Charges financières	67 000 €	61 570.85 €	86 100 €
67	Charges exceptionnelles	6 000 €	5 215.88 €	4 950 €
68	Dotations aux provisions	12 400 €	12 274.00 €	15 750 €
	<b>ss/total dépenses réelles de l'année</b>	<b>5 805 000 €</b>	<b>5 642 776.21 €</b>	<b>5 979 800 €</b>
042	Opérations d'ordre entre section	270 000 €	245 719.65 €	240 000 €
023	Virement à la section d'investissement	405 000 €		560 200 €
	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>6 480 000 €</b>	<b>5 888 495.86 €</b>	<b>6 780 000 €</b>

#### 1) Le chapitre 011 des charges générales : 1 545 200 €

Pour ce chapitre, la hausse +13,6 K€ soit 0,89% de BP à BP proposée s'explique principalement par :

- Les hausses tarifaires des prix des repas achetés,
- Une hausse de fréquentation de l'accueil des enfants dans les services multi-accueil et jeunesse,
- Une campagne d'entretien de voirie et espaces verts plus importante cette année (stade notamment, bois et forêt, fontaines, aires de jeux, du mur d'escalade au gymnase cité scolaire et location de la balayeuse),
- La location de bennes aux ateliers municipaux qui n'avait pas été prévue au budget précédent,
- La mise en place d'un agenda partagé pour adjoints et responsables de services,

- La réalisation cette année d'un Diagnostic de Performance bâtiments,
- Les enveloppes affectées aux comptes d'entretien de bâtiments et de véhicules ajustées en fonctions des dépenses réalisées sur l'exercice précédent,
- Une actualisation et l'obligation de prévoir la souscription d'un nouveau contrat pour les assurances dommage aux biens et protection fonctionnelle suite à la dénonciation du marché actuel.
- La cérémonie des illuminations et le dernier marché des saveurs qui n'avaient pas été organisée l'an dernier en raison d'une météo très défavorable, les départs en retraites, l'organisation du 20<sup>ème</sup> Festiv-assoc', le renouvellement du conseil municipal des jeunes, les remises de prix et interventions autour de l'approche intergénérationnelle de la laïcité et les actions de parentalité et les semaines de l'enfance. Ces deux dernières manifestations sont financées par des recettes CAF,
- Le transport scolaire des collégiens inscrit en année scolaire pleine contre un trimestre l'an passé,

Il convient de préciser que ces dépenses supplémentaires inscrites cette année sont en parties neutralisées par l'économie sur les comptes énergies suite à l'adhésion au groupement d'achat et à l'extinction nocturne de l'éclairage public

## 2) Le chapitre 012 des dépenses de personnel : 3 188 000 €

Avec environ 3,2M€ budgétés, la masse salariale reste dans une évolution maîtrisée de 122k€ proche de l'inflation annuelle 2023 au sens Indice des Prix à la Consommation.

Il convient de distinguer les impacts liés à la gestion des effectifs et de l'organisation et les impacts des revalorisations 2023 – année pleine, et 2024.

### Gestion de la politique salariale :

L'explication de la hausse du chapitre tient essentiellement au glissement vieillesse technicité, aux revalorisations obligatoires et aux hausses de charges obligatoires pour la retraite : soit les deux tiers de la hausse du chapitre (80K).

Les évolutions librement décidées qu'elles soient collectives (revalorisation inflation sur le RI) ou individuelles (IFSE, avancements de grades) représentent environ 30 K€.

L'assurance du personnel augmente pour la seconde année avec +12K€, (+51K€ en 2023).

### Gestion de l'organisation :

Les mouvements en entrées/sorties apparaissent financièrement neutres, sans surcoût.

Ces mouvements sont particulièrement nombreux cette année et représentent 38 lignes avec des hausses et des baisses. Ils comprennent notamment trois changements de postes en interne et de fait, trois postes qui se libèrent pour recrutement. La lisibilité de la budgétisation n'est donc pas facilitée même si in fine, il en ressort une stabilité de la masse salariale.

Le poste d'accueil au service technique fera l'objet d'un recrutement à la suite d'une évolution interne sur un poste libéré par un départ en retraite.

Le poste non pourvu en 2023 de technicien viendra renforcer la conduite des opérations d'investissement.

Deux mouvements internes seront effectués au sein de l'encadrement des ateliers, avec un poste ouvert au recrutement pour l'adjoint.

Par ailleurs, deux postes nets s'ajoutent aux dépenses. Le remplaçant d'un agent en longue maladie s'ajoute en doublon à la masse salariale. De même, le retour de disponibilité d'un agent



impliquera d'en assurer la rémunération à compter de juillet 2024.

Si la balance des entrées-sorties est globalement neutre et n'implique pas de coûts supplémentaires, malgré ces deux postes nets dont un temporaire, cela tient aussi aux économies que permettent les remplacements de salaires plus haut ou en fin de carrière par des salaires moindres (3 postes sont ainsi concernés pour des montants significatifs de 130 K€). Enfin, la suppression d'un poste en cours d'année 2023 continuera à produire des économies en 2024 (-23K€).

### 3) Le chapitre 65 des autres charges de gestion : 1 089 800 €

La hausse de ce chapitre de 38 000 € de BP à BP résulte notamment :

- de l'inscription au budget 2024 d'admission en non-valeur de titres de recettes reconduits cette année ;
- de l'augmentation de la subvention au CCAS de 14 000 € par rapport à son niveau de 2023. Cette somme supplémentaire permettra de palier à la hausse des dépenses énergétiques et des denrées alimentaires ;
- de l'enveloppe relative aux attributions de subventions aux associations ajustée au montant des réalisations du précédent exercice avec notamment l'organisation cette année de la manifestation des voitures à pédales et la prévision d'une hausse de fréquentation des activités encadrées par les Francas ;
- des droits d'utilisation de logiciels pour les services et l'accès en ligne d'un logiciel permettant la gestion du cimetière.

### 4) Le chapitre 66 des charges financières : 86 100 €

Une inscription supplémentaire de 19 100 € est prévue pour couvrir le montant des intérêts d'emprunts contractés en 2023 et dont les premières échéances interviendront en 2024. Pour rappel, les emprunts contractés reportés en 2023 s'élèvent à 775 000€.

#### *Structure de la dette par type de taux*

Type de taux	Montant au 31/12/2024	%
Taux fixe ou zéro	4 148 841 €	87.25%
Taux révisable	606 023 €	12.75%
<b>Total</b>	<b>4 754 864 €</b>	<b>100.00%</b>

### 5) Les chapitres 67 et 014 :

Les crédits prévus au compte 673 « titres annulés » sur exercice antérieur figure sur ce chapitre et correspond aux régularisations de charges pour nos locataires.

L'inscription au chapitre 014 correspond à la contribution versée au titre du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).

### 6) Les chapitres 68 :

Ce chapitre regroupe la constitution de deux provisions par délibération 2011/3/2 du 25 mars 2011. La première concerne une provision pour charges de fonctionnement courant correspondant à la monétisation des heures accumulées par le personnel sur les comptes épargne temps (CET). La seconde est une provision, pour dépréciation des comptes de tiers, destinée à



couvrir les créances que le comptable n'a pas pu recouvrer malgré ses diligences.

### 1.1) Dotation annuelle (c/6815)

Pour mémoire, le CET permet de réserver jusqu'à 60 jours cumulés, à raison d'un maximum de 10 jours par an, afin de les utiliser plus tard. Le Conseil municipal a décidé d'ouvrir la possibilité aux agents de la commune d'en monétiser une partie. Ainsi, et conformément à la réglementation, seuls les jours accumulés au-delà du 15<sup>ème</sup> jour peuvent être rémunérés.

La provision CET instaurée dans notre collectivité vise à disposer, en début d'année, d'une capacité à faire face à la moitié du montant monétisable de tous les CET des agents. Elle permet de répartir la charge des remboursements sur plusieurs exercices budgétaires

Catégorie	Nombre d'agents disposant d'un CET	Total jours épargnés monétisables de la catégorie	Montant unitaire par catégorie	Montant payable maxi pour les CET dépassant 15 jours
A	5	36.5	150.00 €	5 475.00 €
B	8	66	100.00 €	6 600.00 €
C	30	86	83.00 €	7 138.00 €

	TOTAL Toutes catégories	19 213.00 €
<b>Dotation 2024</b>		
<b>Provision de 50% à constituer</b>		9 606.50 €

### 2.1) Dotation (c/6817) :

Pour les loyers impayés : il a été décidé lors de la création de la provision pour dépréciation des comptes locataires de l'alimenter à hauteur de 2% des loyers appelés dans l'année. En 2023, hors recettes liées aux locations de salles communales, le montant correspondant s'élève à 305 435 €\*2%, soit **6 109 euros** de provision à constituer.

## II. Recettes réelles de fonctionnement : 6 778 700 €

Chap.	RECETTES	BP 2023	CA 2023	BP 2024
013	Atténuations de charges	129 600 €	89 297.56 €	90 000 €
70	Produits des Sces, du domaine & ventes	297 000 €	316 575.80 €	321 500 €
73	Impôts & taxes	4 325 000 €	4 388 401.37 €	4 554 850 €
74	Dotations, subv. & participations	1 347 500 €	1 442 729.80 €	1 455 400 €
75	Autres produits de gestion courante	328 500 €	407 495.67 €	337 000 €
76	Produits financiers	- €	28.64 €	- €
77	Produits exceptionnels (cessions comprises)	1 000 €	5 880.82 €	850 €
78	Reprise sur provisions semi-budgétaires	10 000 €	9 930.00 €	19 100 €
	<b>ss/total recettes réelles de l'année</b>	<b>6 438 600 €</b>	<b>6 660 339.66 €</b>	<b>6 778 700 €</b>
002	Excédent de fonctionnement de N-1	800 000 €	800 000.00 €	765 000 €
042	Autres opérations d'ordre entre sections	1 400 €	14 882.95 €	1 300 €
	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>7 240 000 €</b>	<b>7 475 222.61 €</b>	<b>7 545 000 €</b>

### 1) Chapitre 70 des produits des services : 321 500 €

Ce chapitre regroupe les recettes régies périscolaires, médiathèque et multi-accueil et vente de bois et appels de charges des locataires avec des inscriptions en hausse mais prudentielles.

## 2) Chapitre 73, fiscalité : 4 554 050 €

La revalorisation forfaitaire de l'État des valeurs locatives cadastrales qui correspond à la base de calcul des impôts locaux représente + 95 833 € d'inscription supplémentaire par rapport au CA 2023.

La prévision à la baisse des droits de mutation – 15 757 € reflète la tendance actuelle de ralentissement du marché immobilier.

Dans ce même contexte, les inscriptions correspondant à l'entrée en imposition des nouveaux logements (compte 7318) sont également prévues à la baisse – 3 071€.

La Compensation Taxe Professionnelle Unique, ex taxe professionnelle, versée par la CCST : 2 195 152 € connaît une hausse de 98 000 € qui est liée à l'attribution de compensation suite au transfert du Centre Aquatique.

## 3) Chapitre 74 des dotations et participations : 1 455 400 €

Comme annoncé au rapport d'orientation budgétaire, les dotations qui concernent la commune ne sont pas encore notifiées et sont estimées en légère hausse. Dotation de Solidarité Rurale et Dotation Forfaitaire + 32 485 € (évaluées) soit 718 420 € au BP 2024 contre 685 935 € perçus en 2023.

Les autres inscriptions de ce chapitre liées aux participations versées par d'autres organismes : Région, Conseil Départemental, Communauté de Communes liées à l'utilisation des complexes sportifs dellois ou la Caisse d'Allocations Familiales pour la participation aux activités et à l'accueil des plus jeunes restent relativement stables avec une inscription prudentielle pour cette dernière.

## 4) Chapitre 75 des autres produits de gestion courante 337 000€

Les produits financiers qui regroupent principalement les revenus locatifs s'inscrivent en hausse (8,5K€) de BP à BP s'explique par :

- L'actualisation de tous les loyers qui sont indexés principalement sur l'indice INSEE de référence des loyers qui passe de 135.84 points au 2<sup>ème</sup> trimestre 2022 à 140.59 points pour la même période en 2023.
- La location des 8 logements de l'Espace 89 en année pleine cette année ainsi que les bureaux occupés par les deux médecins à la maison médicale facturés à compter de février 2024.
- Les autres recettes inscrites dans ce chapitre (autres produits exceptionnels) correspondent notamment aux recettes de remboursements d'assurances, à la refacturation des ouvrages non rendus à la médiathèque.

## 5) Chapitres 76, 77

Suite à la mise en place de la nouvelle norme comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023, sur ce chapitre également, seul peut figurer au chapitre 77 « *produits exceptionnels* », l'inscription prévue au compte 773 « mandats annulés » sur exercice antérieur.

## 6) Chapitre 78

Ce chapitre regroupe la reprise de provisions pour permettre :



\* La monétisation des heures de CET dont le paiement aux agents a été demandé en début d'année (c/7815) :

Total paiement demandé par les agents			
	NB JOUR	COUT /JOUR	TOTAL
A	28.5	150.00 €	4 275.00 €
B	35	100.00 €	3 500.00 €
C	48.5	83.00 €	4 025.50 €
			<b>11 800.50 €</b>

\* L'inscription des crédits au compte « reprise de provision pour dépréciation des actifs » (c/7817) permettra une reprise de crédits pour couvrir l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables des titres de loyers impayés. Le montant de cette reprise pour cette année s'élèvera à 7 294.38 €.

## 7) Chapitre 013

Il retrace les indemnités journalières reçues de notre assurance pour les personnels en congé maladie. Une inscription est proposée avec 90K€.

## La politique d'investissement

L'équilibre de la section est proposé à hauteur de 6 758 000€ en dépenses comme en recettes

REPORTS D'INVESTISSEMENT DE 2023 SUR 2024		
Intitulé	Dépenses	Recettes
Plan Local d'Urbanisme	240.00 €	- €
Frais études (futur gymnase M.O thermique regroupement écoles Sittelles et Louise Michel, audit éclairage public et Maison à tourelle)	183 260.52 €	
Forêt	8 710.54 €	- €
Zac des Hauts de l'Allaine terrain	1 547.77 €	- €
Travaux Hôtel de ville et confortement rue du château	1 010 841.61 €	422 810.00 €
Travaux rénovation énergétique Marronniers	72 662.22 €	894 888.63 €
Aménagements espaces extérieurs (enfouissement ligne aérienne futur gendarmerie, aires de jeux, panneaux de police et mobilier urbain)	58 200.78 €	- €
Travaux dans les installations sportives	17 275.16 €	- €
Travaux dans les autres bâtiments et logements	45 356.75 €	70 630.00 €
Revitalisation centre-ville	5 950.60 €	20 150.00 €
Voirie et éclairage public (passerelle piétonne, piste cyclable tranche 2, aménagement boulevard de la liberté...)	392 615.32 €	107 350.00 €
Construction maison médicale	13 975.49 €	21 000.00 €
Divers (matériel désherbage mécanique ateliers et divers)	27 731.38 €	4 320.00 €
Emprunts Investissement 2023	- €	425 000.00 €
<b>Total de la sélection</b>	<b>1 838 368.14 €</b>	<b>1 966 148.63 €</b>



Les reports entraînent un excédent de 127 780,49 €

**Investissements nouveaux programme 2024**

<b>Intitulé</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Divers études (sondages sols, levés topo, expertises, ...)	5 000.00 €	
CHARPIOT : PLU modification	12 000.00 €	
CHARPIOT : Diagnostics avant démolition	5 000.00 €	
CHARPIOT : bornage et division foncière	2 500.00 €	
Futur gymnase - maîtrise œuvre	102 000.00 €	
Futur gymnase - maitrise œuvre avenant	60 000.00 €	
Futur gymnase - Missions complémentaires contrôle technique, SPS	28 000.00 €	
Futur gymnase - sondages de sol	3 000.00 €	
MOE THERMIQUE Sittelles et Louise Michel + avenant suite actualisation travaux	7 500.00 €	
Maison à tourelle (AMI BOURG CENTRE) missions annexes	5 000.00 €	
Médiathèque - mission BE toile plafond + isolation toiture + étanchéité toiture	5 000.00 €	
Audit ouvrage d'art (ponts)	4 000.00 €	
Diagnostic Arbres remarquables	3 000.00 €	
Géoréférencement - Compléments plan existant	6 500.00 €	
Analyseur air	2 000.00 €	
AMO Accessibilité écoles	25 000.00 €	
<b>ETUDES</b>	<b>275 500.00 €</b>	<b>- €</b>
Vidéoprotection	30 000.00 €	
Vidéoprotection	30 000.00 €	
Dispositif FIPD Action de sécurisation Vidéosurveillance		17 000.00 €
<b>VIDEOPROTECTION</b>	<b>60 000.00 €</b>	<b>17 000.00 €</b>
Divers travaux imprévus	21 000.00 €	
Marquage au sol programme annuel	4 000.00 €	
Aménagement voirie tour église (fin travaux centre-ville)	50 000.00 €	
Offre cyclotouriste TRANCHE 2 - PLANTATIONS	7 500.00 €	
Programme trottoirs	20 000.00 €	
Boulevard de la Liberté - marquage sol + catadioptres	10 000.00 €	
Boulevard de la Liberté - sécurisation traversée piéton feu	38 500.00 €	
Réfection place Riche	54 000.00 €	
Fg. Alsace - aménagement partie basse (stationnements, trottoirs, piste cyclable)	150 000.00 €	



Rue St Nicolas - suppression pavés	25 000.00 €	
Boulevard de la Liberté - enrobé rond-point station Intermarché	70 000.00 €	
Rue des Parcs - enrobé entrée de rue Tardieu	22 000.00 €	
Maison médicale : enrobés devant bâtiment + 1 arceau vélo	2 000.00 €	
Rue des Cantons : enrobés vers parking du cèdre	6 000.00 €	
Rond-point Piscine : amélioration entrées/sorties véhicules vers commerces	12 000.00 €	
Terrains Av de Gaulle : viabilisations avant-vente	35 000.00 €	
Terrains Av de Gaulle: achat parcelle BS292-293-294 et frais de notaire	2 000.00 €	
Cure : raccordement gaz de ville	2 500.00 €	
Rue du Stade : aménagements autour du parking	3 500.00 €	
Rue du Stade/ Fbg Belfort : création éclairage public	18 000.00 €	
<b>VOIRIE</b>	<b>553 000.00 €</b>	<b>- €</b>
Divers aménagement espaces verts	10 000.00 €	
Programme travaux forêt	14 230.00 €	
Achat terrain LOVITON BW14	2 500.00 €	
Mobilier urbain programme annuel	12 000.00 €	
Panneaux de police programme annuel	6 000.00 €	
Panneaux de police programme annuel (complément 2023-2024)	3 000.00 €	
Aires de jeux pour enfants programme annuel	12 000.00 €	
Renouvellement poteaux incendie	5 000.00 €	
AMI Bourg centre : communication activité locale/affichage légal (action D8)	30 000.00 €	
Escalier Bath - Orphelinat	17 000.00 €	
Mur parc du Château (près parking)	16 000.00 €	
Éclairage public programme annuel	30 000.00 €	
Aire de jeux Louis Clerc Maison médicale	80 000.00 €	
DETR2022-Création d'une aire de jeux inclusive-Maison médicale		13 400.00 €
Achat columbarium	16 500.00 €	
Pigeonnier contraceptif	16 000.00 €	
<b>AMENAGEMENTS ESPACES EXTERIEURS</b>	<b>270 230.00 €</b>	<b>13 400.00 €</b>
Travaux imprévus bâtiments	15 000.00 €	
Réhabilitation Maison à tourelle action D3 (AMI BOURG CENTRE)	300 000.00 €	
Convention de soutien à l'investissement Réhabilitation Maison à Tourelles EUROPE		69 094.50 €



Convention de soutien à l'investissement Réhabilitation Maison à Tourelles REGION		
Salle des fêtes - Enseigne	2 000.00 €	
Salle des fêtes - toilettes extérieures transformée en local poubelle	3 000.00 €	
Salle des fêtes - ravalement façade chaufferie	5 000.00 €	
Salle des fêtes - supplément pour résines sol	415.00 €	
Maison des loisirs - ascenseur = travaux	110 000.00 €	
Maison des loisirs - sanitaires étage + hall = travaux	40 000.00 €	
Maison des loisirs - club ado	20 000.00 €	
Halle 5 fontaines - accessibilité (Ad'Ap)	26 500.00 €	
Halle 5 fontaines - porte extérieure cuisine	4 500.00 €	
Halle 5 fontaines - ouverture fenêtre espace sécurisé 1er étage + fenêtre	10 000.00 €	
Médiathèque - accessibilité (Ad'Ap)	16 000.00 €	
Hôtel de ville - accessibilité (Ad'Ap)	16 000.00 €	
Hôtel de ville - Confortement rue du Château (subv. Conseil Départemental)		15 000.00 €
Hôtel de ville : Cloison pleine escalier arrière	5 000.00 €	
Hôtel de ville : Modification WC en local ménage	2 000.00 €	
Hôtel de ville : Peinture RH + CCAS (en régie)	4 000.00 €	
Hôtel de ville : Reprise baie brassage	17 000.00 €	
Hôtel de ville : Relamping + minuterie préavis extinction	1 000.00 €	
Services Techniques : Relamping	1 000.00 €	
Services Techniques - accessibilité (Ad'Ap)	4 000.00 €	
Ex garage EDF : Cloisonnement box + tableau électrique	6 000.00 €	
Trésorerie accessibilité (Ad'Ap)	5 000.00 €	
Maison des remparts - accessibilité (Ad'Ap)	11 000.00 €	
ACP - accessibilité (Ad'Ap)	9 300.00 €	
Gendarmerie - reprise peinture bureaux (en régie)	5 000.00 €	
ETS 90 - Clôture	25 000.00 €	
Rénovation lumière caveaux remparts	1 000.00 €	
MULTI-ACCUEIL : barrière préau (suite contrôle PMI)	800.00 €	
MULTI-ACCUEIL : oculus sur portes (suite contrôle PMI)	1 500.00 €	
Multi accueil - accessibilité (Ad'Ap)	8 600.00 €	
<b>BATIMENTS - ACHATS &amp; TRAVAUX</b>	<b>675 615.00 €</b>	<b>109 651.37 €</b>
Travaux imprévus logements	5 000.00 €	
Campredon - réfection fenêtres	14 000.00 €	
Campredon - volets roulants	14 000.00 €	
Rafraichissement appartement Maison des remparts	4 000.00 €	
Logement Espace 89 : aménagement douche PMR	4 000.00 €	
<b>TRAVAUX DANS LES LOGEMENTS</b>	<b>41 000.00 €</b>	<b>- €</b>



Marronniers - accessibilité (Ad'Ap)	10 000.00 €	
Marronniers - ascenseur accessibilité (Ad'Ap)	60 000.00 €	
Marronniers - réfection hall sortie secours Cassin	25 000.00 €	
Marronniers - Couverture et zinguerie chaufferie	10 000.00 €	
Marronniers - Rénovation énergétique	975 000.00 €	
Cassin - accessibilité (Ad'Ap)	12 600.00 €	
Pergaud - peinture classe (1 et 2)	5 300.00 €	
Pergaud - Cloisonnement entre le local électrique et le local ménage (commission sécurité)	1 500.00 €	
Pergaud - accessibilité (Ad'Ap)	2 500.00 €	
Moulin des prés - accessibilité (Ad'Ap)	2 000.00 €	
Louise Michel (maternelle) installation de RJ45 dans les salles de classe + switch	250.00 €	
Toutes les écoles - TICE	10 000.00 €	
Relamping LED écoles + détection couloirs	5 000.00 €	
MOULIN DES PRES - Tables individuelles et chaises (classe GS) - Complément	500.00 €	
PERGAUD - Meuble de rangement - Classe GS	120.00 €	
PERGAUD - Meuble de rangement - Classe GS	110.00 €	
PERGAUD -Étagère - Classe MS/GS	220.00 €	
PERGAUD - Ilot de jeux - Classe MS/GS	450.00 €	
PERGAUD - Ilot de Bibliothèque - Classe PS	520.00 €	
Matériel de remplacement écoles	1 000.00 €	
Classe flexible Marronniers	1 000.00 €	
<b>TRAVAUX DANS LES ÉCOLES</b>	<b>1 123 070.00 €</b>	<b>- €</b>
ATHLETISME - Fenêtres vestiaire	30 000.00 €	
STAND DE TIR - accessibilité (Ad'Ap)	6 300.00 €	
TENNIS - Modification porte de secours	3 000.00 €	
TENNIS - prolongation parking en enrobé	10 000.00 €	
PETANQUE - création d'une allée d'accès depuis chemin	3 000.00 €	
NOUVEAU GYMNASSE (Construction)	1 250 000.00 €	
NOUVEAU GYMNASSE (subv Région)		450 000.00 €
NOUVEAU GYMNASSE (subv Conseil Départemental)		450 000.00 €
BABY GYM équipement (Maison des Loisirs)	10 000.00 €	
VESTIAIRES TERRAIN ANNEXE - accessibilité (Ad'Ap)	6 000.00 €	
VESTIAIRES TERRAIN HONNEUR - accessibilité (Ad'Ap)	8 000.00 €	
ATHLETISME - achat dalots minimum éléments cassés	2 800.00 €	
STADE : bicouche chemin près gymnase	4 000.00 €	
GYMNASSE CITE SCOLAIRE pavés leds salle de sport	4 500.00 €	
<b>TRAVAUX DANS LES INSTALLATIONS SPORTIVES</b>	<b>1 337 600.00 €</b>	<b>900 000.00 €</b>



Ravalement de façades, toitures, grilles, vitrines et portes	20 000.00 €	
Conseil municipal des jeunes	3 000.00 €	
ERP : onduleurs à batterie pour Box internet	1 500.00 €	
STADE : divers matériels et outillages	500.00 €	
ATELIERS : divers matériels ateliers municipaux	3 500.00 €	
ATELIERS : désherbage mécanique	7 300.00 €	
ATELIERS : utilitaire type fourgon/camionnette	42 000.00 €	
Élections : achat de 16 isoaloirs : 3 places + 1 PMR	4 000.00 €	
Matériel d'urgence tous les services	1 000.00 €	
Budget participatif	3 000.00 €	
Casques bruits blancs	1 500.00 €	
<b>ACHATS DIVERS SERVICES TECHNIQUES</b>	<b>87 300.00 €</b>	<b>- €</b>
Matériel divers marché des saveurs	3 000.00 €	
2 caméras de vidéosurveillance pour fonctionnement cinéma	400.00 €	
Réchauds chauffe-plats "shuffling dish" x 4	4 000.00 €	
Plateaux restauration * 120	1 000.00 €	
4 chariots pour plateaux	3 600.00 €	
4 Meubles tri déchets	3 200.00 €	
6 Vitabri	24 000.00 €	
160 lests à 50€ pour Vitabri	9 600.00 €	
Micro H5F	560.00 €	
Aspirateur sans fil	400.00 €	
Aspirateur	300.00 €	
Salle des fêtes Congélateur	1 000.00 €	
Chariot supplémentaire pour tables (x2)	800.00 €	
Programme matériel entretien ménage	500.00 €	
<b>ACHATS DIVERS SERVICE CULTURE</b>	<b>52 360.00 €</b>	<b>- €</b>
3 Bureaux et sièges accueil Mairie	3 300.00 €	
Présentoir revues	375.00 €	
Matériel informatique - programme annuel	6 091.86 €	
Mobilier - programme annuel dont ergonomie	1 500.00 €	
Divers logiciels - programme annuel	1 500.00 €	
Armoire ignifuge "état civil"	5 000.00 €	
Participation achat vélos particuliers dellois	1 300.00 €	



Cônes pliables lumineux		
Pavé LED ou réglette LED en compta	600.00 €	
Mobilier 3ème étage	7 000.00 €	
1 serveur	10 000.00 €	
Écran numérique + socle	3 900.00 €	
<b>ACHATS DIVERS MAIRIE</b>	<b>40 836.86 €</b>	<b>- €</b>
Livres	15 500.00 €	
Mobilier étagères stockage (grande salle)	8 600.00 €	
Tapis hall d'entrée et sortie	500.00 €	
Réfrigérateur top (salle restauration personnel)	200.00 €	
Assises auditorium	750.00 €	
Lecteur DVD	50.00 €	
<b>MEDIATHEQUE</b>	<b>25 600.00 €</b>	<b>- €</b>
Tour de couchettes (X 8)	960.00 €	
Bacs pour potager	700.00 €	
Sèche-linge	800.00 €	
Balles (pour piscine à balles)	360.00 €	
Diabolo	200.00 €	
<b>MULTI - ACCUEIL</b>	<b>3 020.00 €</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS NOUVEAUX</b>	<b>4 545 131.86 €</b>	<b>1 040 051.37 €</b>
<b>TOTAL GENERAL : reports + nouveaux</b>	<b>6 383 500.00 €</b>	<b>3 006 200.00 €</b>

#### RECAPITULATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF 2024

	Dépenses	Recettes
Montants des reports	1 838 368.14 €	1 966 148.63 €
Montants des investissements nouveaux	4 545 131.86 €	1 040 051.37 €
Remboursement du capital des emprunts en cours	365 450.00 €	
Reprises de subventions au résultat	1 300.00 €	
Reversement Taxe Aménagement 2024 constructions industrielles	4 750.00 €	
Dépôts versés et dépôts reçus (cautions logements)	3 000.00 €	3 000.00 €



<b>Total des dépenses</b>	<b>6</b>	
Excédent de fonctionnement 2023 affecté à l'investissement 2024		821 726.75 €
Excédent d'investissement 2023 reporté		1 245 492.05 €
FCTVA 2024 sur dépenses 2022		412 320.00 €
Taxe Aménagement 2024		19 061.20 €
Recettes de fonctionnement servant à financer l'investissement (Amortissements 2024 :240000€ et prélèvement 021: 560200€)		800 200.00 €
Cessions 2024		450 000.00 €
<b>Total des recettes</b>		<b>6 758 000.00 €</b>

Ainsi, le total des recettes inscrites sur ce budget 2024 couvre en totalité les dépenses, l'inscription d'une ligne d'emprunt pour équilibrer n'est pas nécessaire notamment par le programme de cession détaillé plus bas.

DETAIL DES CESSIONS 2024	
Terrain : Avenue du Général de Gaulle 2 parcelles viabilisées superficie 1800m2 BS287 ET BS288	180 000 €
Terrain : Rue de Bourgogne 1 parcelle 930m2 viabilisée BV130	90 000 €
Bâtiment : Cure 5 rue Campredon 181m2	180 000 €
<b>Total</b>	<b>450 000 €</b>

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur, le conseil municipal

**ADOpte à la majorité des votants avec 18 voix POUR - 4 abstentions Mr Rousse - Mme Thomas - Mr Walter - Mme Marchet et 1 voix CONTRE - Mr Bandelier** le budget primitif 2024 de la collectivité

**DECIDE à l'unanimité** que la subvention annuelle 2024 de la commune au CCAS est versée par acompte.

**AUTORISE à l'unanimité** Madame le Maire à décider du montant des acomptes 2024 nécessaires à la trésorerie du centre communal d'action sociale.

**Lionel ROY**  
Secrétaire de séance



**Sandrine JANIAUD LARCHER**  
Maire de DELLE

Mis en ligne sur le site internet de la commune le..... par  
Madame Sandrine JANIAUD LARCHER, Maire de DELLE